



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E5733

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 30/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE

Siret : 350 803 383 00024

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 0030235

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000141665761

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000141665761

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PLACOBAT

LIEU DIT "LA BOURDETTE"  
153 ROUTE D'AUSSONNE  
31700 CORNEBARRIEU

Téléphone : 05 61 06 16 24

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@placobat31.com

Responsabilité légale :

TONELLI RINO GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 29/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.